



# **LES DÉFIS DE L'HARMONISATION DES SYSTÈMES D'IDENTITÉ POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES ÉLECTORALES DANS LES TRANSITIONS DÉMOCRATIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST**

4<sup>ème</sup> REUNION ANNUELLE DU MOUVEMENT ID4AFRICA, 24-26 AVRIL 2018 A ABUJA-NIGERIA  
Harmonisation des systèmes d'identité

**Présenté par: Adah Fangnon Richard DEGBEKO,**

**Administrateur électoral, Chargé de Mission de la Vice Présidente de la Commission Electorale Nationale Autonome du Bénin**

# PLAN

- **INTRODUCTION**
- **L'HARMONISATION DES SYSTEMES D'IDENTITE**
- **EXIGENCES EN MATIERE ELECTORALE**
- **ELEMENTS POUR SATISFAIRE AUX EXIGENCES ELECTORALES  
EN VUE D'HARMONISATION**
- **QUELQUES SITUATIONS EN AFRIQUE DE L'OUEST**
- **CONCLUSION**

# INTRODUCTION

- **Depuis 2012, des progrès ont été accomplis aux niveaux national et régional en vue de la mise en place d'un système normalisé d'enregistrement des faits d'état civil dans les pays Ouest africains »** (4<sup>ème</sup> Conférence des Ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil, décembre 2017)
- **Mais, la situation de l'état civil reste très préoccupante en Afrique de l'Ouest.**
- **Conséquence dans le domaine des élections : mise en place de listes électorales informatisées et/ou biométriques suite à des recensements et enregistrement des citoyens.**

# INTRODUCTION

- **Même opérations d'identification dans les autres secteurs de la vie économique et sociale**
- **Nécessité donc d'harmoniser pour plus de cohérence et de fiabilité des données d'identité.**
- **Mais chaque secteur présente des spécificités à prendre en compte dans l'harmonisation.**
- **Ici, nous aborderons le domaine des élections en Afrique de l'Ouest**

## L'HARMONISATION DES SYSTÈMES D'IDENTITÉ

- **Une vision partagée et des objectifs convergents ;**
- **Une complémentarité et une interdépendance impliquant une synergie d'actions;**
- **L'interopérabilité des systèmes et des données ;**
- **L'amélioration de la productivité et de la fiabilité des données des systèmes;**
- **La réduction des coûts et l'élimination des tâches redondantes.**
- **La sécurité et la protection des données des systèmes;**
- **La coordination des systèmes d'identité.**

## EXIGENCES EN MATIERE ELECTORALE

- **Isoler l'administration de l'Etat des activités électorales pour des OGE autonomes qui organisent des élections honnêtes, libres et transparentes** (Décision DCC 34-94 du 23 décembre 1994 de la Cour Constitutionnelle du Bénin)
- **Les organes chargés des élections doivent être indépendants et/ou neutres et avoir la confiance des acteurs et protagonistes de la vie politique...**  
(Protocole A/SP1/12/01 sur la démocratie et la bonne gouvernance, CEDEAO)

## EXIGENCES EN MATIERE ELECTORALE

- **Les listes électorales seront établies de manière transparente et fiable avec la participation des partis politiques et des électeurs qui peuvent les consulter en tant que de besoin** (*Protocole A/SP1/12/01 sur la démocratie et la bonne gouvernance, CEDEAO*)
- **Donc, manque de confiance à l'administration de l'Etat et doute sur la garantie d'impartialité, de neutralité et de transparence dans l'organisation des élections, notamment la gestion des données d'identification des électeurs (*listes électorales: premier et plus important niveau de fraudes dans un processus électoral*)**

## SATISFAIRE AUX EXIGENCES ELECTORALES EN VUE D'HARMONISATION

- **Trois éléments sont à prendre en compte :**
  - **La nécessaire indépendance et l'isolement des organes dont les missions contribuent directement à l'organisation des élections** de l'administration de l'Etat ;
  - **La participation des partis politiques et des électeurs à l'établissement des listes électorales** pour la transparence et la fiabilité
  - **La vérification biométrique de l'identité de l'électeur** le jour du vote



## QUELQUES SITUATIONS EN AFRIQUE DE L'OUEST

- **Nigeria**: Pas d'harmonisation entre NIMC et INEC: environ 500 millions USD comme coût de manque de confiance pour les prochaines échéances
- **Burkina**: en préparation pour l'harmonisation, sinon, environ 24 millions USD comme coût de manque de confiance
- **Togo, Niger...**: Pas d'harmonisation.
- **Bénin**: Progrès important réalisé avec la Loi n° 2017-08. **Identification des personnes & Liste électorale en cours d'harmonisation pour 2021**: Environ 88 millions USD d'économie
- **Sénégal**: Système harmonisé avec les élections
- Dans beaucoup d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest, **pas d'harmonisation** à cause du manque de confiance des acteurs politiques aux agences liées au Gouvernement

## CONCLUSION

- **Pour répondre aux exigences électorales, l'harmonisation des systèmes d'identité doit:**
  - **Impliquer les acteurs politiques dans le processus de constitution des bases de données d'identité pour leur confiance**
  - **Permettre que les données d'identité soient complétées à chaque veille des élections par les paramètres des centres de vote et des postes de vote**

## CONCLUSION

- **Rendre autonomes et indépendantes du Gouvernement les agences en charge des données d'identité et de leur mise à jour pour plus d'impartialité et de fiabilité.**
- **Introduire dans le processus de vote, l'authentification biométrique de l'électeur pour empêcher ou limiter toutes les fraudes à l'identité.**



**Je vous remercie**